

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 8 août 2016 à 19 h 30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Renald Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay
M. Réjean Tremblay
M. Steeve Tremblay
M. Benoît Bradet

Absents :

M. Matthieu Girard
M. Charles-Henri Gagné

Sont également présentes : la secrétaire d'assemblée Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe ainsi que Nadine Perron, secrétaire administrative.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016;
4. Adoption des comptes à payer du mois de juillet 2016;
5. Adoption des factures à payer du mois non inscrites dans la liste des comptes;
6. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 409 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 405 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux»;
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 410 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 383 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux»;
8. Dépôt du résultat de la tenue de registre-Avis public aux personnes habiles à voter concernant le Règlement d'emprunt numéro 408 pour la Réfection du chemin Cartier sud;
9. Acceptation de la soumission –Projet Vidange et disposition des boues des étangs aérés #1, #2 et #3;
10. Demande de prolongement du délai de validité de leur cautionnement de soumission aux soumissionnaires –Réfection du chemin Cartier sud;
11. Règlement #408 : Demande d'emprunt temporaire;
12. Formation Espace clos APSAM;
13. Formation Déneigement-Travailler de façon sécuritaire APSAM;
14. Formation Officier Non-Urbain (ONU) pour trois pompiers;
15. Lettre de démission de monsieur Olivier Bélanger;
16. Accès-Loisir, automne 2016;

17. Demande de subvention pour naissance;
18. Carte de membre 2016-2017 CIHO;
19. Demande de la Fabrique de Saint-Hilarion;
20. Acceptation de soumission-Air climatisé au bureau municipal;
21. Courrier;
22. Affaires nouvelles;
 - 22.1 Réfection du chemin Cartier sud : Acceptation de la soumission;
23. Période de questions;
24. Levée de l'assemblée ou ajournement.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, Monsieur le Maire Renald Marier, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2016-08-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2016-08-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 11 juillet 2016.

2016-08-03

4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2016

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 151 031.18 \$ (journal des achats #1112, journal des déboursés # 872-873, chèques # 12426 à 12467, prélèvements # 331 à 334) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 4 859.88 \$ (journal des achats 1110-1111, journal des déboursés # 869-870-871, chèques # 12421 à 12425, prélèvements # 327 à 330) et les salaires nets pour un montant 25 079.45 \$, (dépôts # 504192 à 504276), sont acceptés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion dispose de crédits suffisants pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Nathalie Lavoie
Directeur adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

2016-08-04

5- ADOPTION DES FACTURES À PAYER DU MOIS NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

Simard Suspension			3 219.30 \$
Hydro Québec			242.70 \$
Visa Desjardins			558.75 \$
Signalisation Inter-Lignes			190.86 \$
IT Cloud.ca			78.06 \$
Bell Mobilité			108.90 \$
Solo Mobile			35.02 \$
Bell Canada		75.62 \$	
		<u>282.23 \$</u>	357.85 \$
			<u>4 791.44 \$</u>

6- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 409 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 405 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX »

Je soussigné, Benoît Bradet, conseiller, donne avis qu'à une prochaine séance ordinaire du conseil sera présenté pour adoption le règlement numéro 409 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 405 relatif au Code d'Éthique et de déontologie pour les élus municipaux ».

Conseiller

7- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 410 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 383 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX »

Je soussigné, Steve Tremblay, conseiller, donne avis qu'à une prochaine séance ordinaire du conseil sera présenté pour adoption le règlement numéro 410 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 383 relatif au Code d'Éthique et de déontologie pour les employés municipaux ».

Conseiller

8- DÉPÔT DU RÉSULTAT DE LA TENUE DE REGISTRE - AVIS PUBLIC AUX PERSONNES HABLES À VOTER CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 408 POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN CARTIER SUD

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion certifie

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 408 est de 1226;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 134 ;
- que le nombre de signatures apposées est de 0;

Je déclare

- que le règlement 408 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Nathalie Lavoie, dir. adj. et sec. tré. adj. 08 Août 2016
Signature (titre) date

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

2016-08-05

9- ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – PROJET VIDANGE ET DISPOSITION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS #1, #2 ET #3

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres sur invitation a été envoyé à trois entreprises pour la vidange et disposition des boues des étangs aérés, dossier 16050-2016-18;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été déposées à l'intérieur du délai alloué à ces fins et ont été ouvertes publiquement le 3 août 2016 à 14 h, au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE ces soumissions se résument comme suit :

Sani-Charlevoix Inc.	34 700 \$ avant taxes
Neault Solutions environnement	93 400 \$ avant taxes

CONSIDÉRANT QUE madame Stéphanie Pelletier, ingénieure de la MRC de Charlevoix, a confirmé la validité de la soumission de Sani-Charlevoix Inc. après analyse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accepte la soumission conforme la plus basse pour la vidange et disposition des boues des étangs aérés #1, #2 et #3, soit celle de Sani-Charlevoix Inc. au montant de 34 700 \$ avant taxes;

QUE Sani-Charlevoix Inc. devra respecter toutes les clauses du devis selon le document d'appel d'offres dossier : 16050-2016-18;

QUE cette dépense soit prise à même la réserve de boues prévue pour ce projet.

2016-08-06

10- DEMANDE DE PROLONGEMENT DU DÉLAI DE VALIDITÉ DE LEUR CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION AUX SOUMISSIONNAIRES RÉFECTION DU CHEMIN CARTIER SUD

CONSIDÉRANT QUE le projet de réfection du chemin Cartier-sud (appel d'offres 101775.001), dont l'ouverture des soumissions s'est tenue le 12 mai dernier au bureau de la Municipalité de Saint-Hilarion, le Ministère des affaires municipales et Occupation du territoire n'a toujours pas approuvé le règlement d'emprunt.

CONSIDÉRANT QUE l'octroi du contrat étant conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal entérine la demande aux soumissionnaires intéressés, afin de prolonger le délai de validité de leur cautionnement de soumission pour un total de 120 jours et doit parvenir à la Municipalité de Saint-Hilarion avant le 10 août 2016.

2016-08-07

11- RÈGLEMENT D'EMPRUNT #408 -DEMANDE D'EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt #408 décrétant un emprunt et une dépense de 515 000 \$ pour la Réfection du chemin Cartier sud est en étude pour approbation par le ministre des Affaires municipales (MAMOT);

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres a été faite ainsi que l'ouverture des soumissions et que les travaux débiteront aussitôt la confirmation d'approbation du règlement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit demander un emprunt temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'en attendant le financement dudit règlement, la municipalité procède à un emprunt temporaire au montant de 515 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est et que le maire, ainsi que la directrice adjointe soient autorisés à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cet emprunt.

2016-08-08

12- FORMATION ESPACE CLOS APSAM

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l'inscription de Jocelyn Boudreault (rappel) et de Michaël Fortin-Tremblay à la formation initiale Espace clos dispensée par l'association paritaire pour la santé et sécurité au travail, secteur « affaires municipales » (APSAM) à Château-Richer les 13 et 14 septembre au coût de 211 \$/employé (basé sur un groupe de 10 participants) et accepte de défrayer les frais de repas et déplacement desdits employés, s'il y a lieu.

2016-08-09

13- FORMATION DÉNEIGEMENT – TRAVAILLER DE FAÇON SÉCURITAIRE APSAM

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la formation des quatre (4) employés qui effectuent des tâches de déneigement à suivre la formation « Déneigement : Travailler de façon sécuritaire » offerte par APSAM qui aura lieu à Petite-Rivière-St-François au mois de septembre prochain au coût de 75 \$ par participant plus frais de déplacement du formateur et accepte de défrayer les frais de repas et déplacement desdits employés, s'il y a lieu.

2016-08-10

14- FORMATION OFFICIER NON-URBAIN (ONU) POUR TROIS POMPIERS

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Ville de Baie-St-Paul, qui agit à titre de cogestionnaire de formation pour la municipalité signataire auprès de l'École Nationale des Pompiers du Québec (ENPQ), pour la formation Officier non urbain (ONU);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de service numéro SSICF 2016-07 de la Ville de Baie-St-Paul pour l'inscription de messieurs Aurel Bergeron, Carl Lavoie et Michaël Fortin-Tremblay à la formation "Officier non urbain" qui se tiendra à Baie-St-Paul et débutera au mois de septembre 2016 d'une durée de quatre-vingt-dix (90) heures.

QUE les frais de formation dépendant du nombre de pompiers seront d'environ entre 1200 et 1400 \$/candidat plus taxes incluant les examens finaux.

2016-08-11

15- LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR OLIVIER BÉLANGER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Olivier Bélanger a remis une lettre annonçant officiellement qu'il souhaite démissionner de son poste de technicien en loisirs qu'il occupe depuis la mi-mai et qu'il quittera le 19 août prochain car il a accepté un autre poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte la démission de monsieur Bélanger.

2016-08-12

16- ACCÈS LOISIRS-AUTOMNE 2016

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC de Charlevoix souhaitent continuer d'améliorer les conditions de vie de leurs citoyen(ne)s, dont ceux et celles qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion sociale

ATTENDU QUE l'accessibilité aux loisirs améliore les possibilités d'inclusion sociale et économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liées à la pauvreté et l'exclusion sociale (bien documenté)

ATTENDU QUE l'année d'implantation du programme Accès-Loisir (2015-2016) a permis de réaliser des ajustements, qui ont contribué à augmenter le nombre de participant(e)s de façon continu.

ATTENDU QUE l'année d'implantation du programme Accès-Loisirs (2015-2016) a confirmé la nécessité de favoriser l'accès aux loisirs dans la MRC de Charlevoix

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de St-Hilarion poursuivre sa contribution au programme Accès-Loisir et offre la gratuité pour un certain nombre de loisirs, profitables à des personnes de 18 ans et plus en situation de faible revenu

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à préciser les informations suivantes sur chacun les loisirs offerts: L'endroit où aura lieu l'activité (adresse), la

description de l'activité (qu'est-ce que c'est, s'adresse à qui, le nombre de places offertes, horaire de l'activité, équipement requis) et les transmette à la personne responsable dans la MRC de Charlevoix

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la municipalité confie à un membre de son personnel administratif la tâche de vérifier les preuves de revenus et de prendre les inscriptions, dans le respect des principes de confidentialité

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la municipalité contribue au développement des autres phases du programme, par la participation de son délégué à la Table en loisirs de la MRC de Charlevoix

2016-08-13

17- DEMANDE DE SUBVENTION POUR NAISSANCE

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention de naissance de Dany Girard et de Kathleen Brouillette pour leur fils Isaac Girard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accorde un montant de 100 \$ aux parents pour la naissance de leur enfant conformément à la Politique familiale en vigueur.

2016-08-14

18- CARTE DE MEMBRE 2016-2017 CIHO

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Hilarion accepte de renouveler l'adhésion comme membre corporatif de la Radio MF CIHO au montant de 250.00 \$ incluant les taxes et également l'adhésion comme membre associatif au montant de 35.00 \$ pour la Maison des jeunes de Saint-Hilarion.

2016-08-15

19- DEMANDE DE LA FABRIQUE DE ST-HILARION

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Saint-Hilarion a demandé à la municipalité de défrayer les coûts pour deux (2) panneaux de signalisation « Interdiction de circuler » car elle aux prises avec des problèmes de circulation de motocyclette et VTT dans le cimetière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte de défrayer les coûts pour deux (2) panneaux de signalisation « Interdiction de circuler » au coût de 28 \$ chacun plus taxes chez Signalisation Inter-Lignes.

2016-08-16

20- ACCEPTATION DE SOUMISSION – AIR CLIMATISÉ AU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions a trois entreprises pour un système d'air climatisé dans les quatre (4) bureaux et la salle de réunion du bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Miville Solution climat confort Inc.	15 523 \$ plus taxes
A.Tremblay & Frères Ltée	12 990 \$ plus taxes
Expair.ca	14 450 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte la soumission la plus basse soit celle d'A. Tremblay & Frères Ltée au coût de 12 990 \$ plus taxes.

21- COURRIER

- Club Bon cœur : Invitation pour monsieur le Maire au lancement campagne de financement le 3 août 2016;
- Invitation au Tournoi de golf bénéfice de la Chambre de commerce de Charlevoix;
- CPTAQ : Compte rendu de demande et orientation préliminaire dossier #411724 et #412119;
- Fibrose kystique Québec : Remerciement pour le don;
- Fondation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul : Remerciement pour la contribution de la municipalité dans le cadre de la 16^e édition du Tournoi de golf;
- Zip Saguenay : Projet d'inventaire et de caractérisation des accès actuels et potentiels au fleuve Saint-Laurent dans le corridor des MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est;
- Musée de Charlevoix, avec la collaboration des agentes de développement culturels des deux MRC de Charlevoix : Invitation à faire connaître les trésors culturels à l'occasion du 20^e anniversaire des Journées de la Culture;

22- AFFAIRES NOUVELLES

22.1- RÉFECTION DU CHEMIN CARTIER SUD-ACCEPTATION DE SOUMISSION

Ce point est remis à l'ajournement.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2016-08-17

25- AJOURNEMENT

L'ajournement au jeudi 11 août 19 h 30 est proposée par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 00.

Renald Marier, maire

**Nathalie Lavoie, directrice adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2016 AJOURNÉE LE 11 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance d'ajournement du 8 août 2016 du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 11 août 2016 à 19h30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de son monsieur le maire Renald Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay
M. Réjean Tremblay
M. Benoît Bradet

Absents :

M. Matthieu Girard
M. Charles-Henri Gagné
M. Steeve Tremblay

Est également présente : la secrétaire d'assemblée Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Point 22.1 Réfection du chemin Cartier sud : Acceptation de la soumission;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Renald Marier, maire.

2016-08-18

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la continuité de l'ordre du jour.

2016-08-19

3- (22.1-) RÉFECTION DU CHEMIN CARTIER SUD-ACCEPTATION DE SOUMISSION

CONSIDÉRANT qu'à la résolution # 2016-06-10, le conseil municipal de Saint-Hilarion a retenu l'offre de la plus basse soumission qui est conforme soit celle de la compagnie T.G.C inc. pour la Réfection du chemin Cartier sud au prix de 477 126.70\$

avec taxes et ce, conditionnelle à l'approbation par le la Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) du règlement d'emprunt # 408;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la confirmation que le règlement #408 été approuvé ce 11 août conformément à la loi par la Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

EN CONSÉQUENCE de ce qui précède, il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de T.G.C. Inc. au coût de 477 126.70\$ avec taxes étant la plus basse et conforme;

QUE T.G.C. Inc. devra respecter les plans et devis tels que préparés en avril 2016 par Norda Stelo N/Réf. : 101775-001.

QUE ce projet sera entièrement couvert par la contribution gouvernementale du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 tel que prévu à la programmation.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2016-08-20

24- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 19 h 35.

Renald Marier, maire

**Nathalie Lavoie, directrice adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 30 août 2016 à 19 h 30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Renald Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay
M. Matthieu Girard
M. Benoît Bradet

Absents :

M. Réjean Tremblay
M. Charles-Henri Gagné
M. Steeve Tremblay

Est également présente : la secrétaire d'assemblée Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation de soumission pour mandat de contrôle des matériaux-Projet de Réfection du chemin Cartier sud ;
4. Période de questions ;
5. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 19 h 30, Monsieur le Maire Renald Marier, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire par un mot de bienvenue.

2016-08-21

2 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément à la Loi ;

Il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour de cette séance extraordinaire tel que rédigé.

2016-08-22

3 – ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR MANDAT DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX –PROJET DE RÉFECTION DU CHEMIN CARTIER SUD

CONSIDÉRANT la municipalité doit retenir les services d'un laboratoire pour effectuer le contrôle des matériaux pour le projet de Réfection du chemin Cartier Sud;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte l'offre de services professionnels pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet en titres du Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée selon la soumission #0132-33 étant la moins dispendieuse par visite;

QUE les visites au chantier seront coordonnées avec madame Stéphanie Pelletier, ingénieure de la MRC de Charlevoix et responsable de la surveillance du projet.

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 19 h 35.

Renald Marier, maire

**Nathalie Lavoie, directrice adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe**